

Le coteau des Chaudrolles : travaux de restauration et d'entretien des pelouses calcaires

Les Chaudrolles étaient jadis un lieu d'extraction de pierres de taille. L'activité entraînant des passages réguliers, il n'y avait pas d'arbre mais, partout, un milieu devenu rare : les pelouses calcaires (formation herbacées sèches sur un sol très pauvre et surtout très peu épais).

Pourquoi un chantier de restauration ? Depuis la fin de cette activité le milieu qui n'était plus entretenu s'est « refermé », c'est-à-dire qu'il s'est embroussaillé. Les buissons ont pris la place des espèces herbacées puis les arbres s'y sont petit à petit développés, créant par endroit une véritable forêt. Le principe de la restauration est de tenter de « ré-ouvrir » le milieu sur les secteurs où il est encore possible de le faire. Il ne s'agit aucunement de déboiser : si la forêt est déjà installée, il faut bien sûr la préserver. Mais des pelouses calcaires peuvent être restaurées dans certains milieux d'embroussaillage intermédiaire.

La commune de Saint-Sulpice de Cognac a donc décidé de réaliser cette restauration sur ses parcelles ainsi que quelques parcelles privées pour lesquelles elle a été mandatée par les propriétaires pour faire les travaux.

En automne-hiver 2013-2014, une entreprise d'insertion est intervenue sur le site pour débroussailler et procéder à l'abattage de quelques arbres, en prenant bien soin d'évacuer les produits de coupe afin de ne pas enrichir le sol (les pelouses calcaires aiment les sols très pauvres en azote).

Résultats de l'intervention ? Plusieurs espèces d'orchidées ont été à nouveau observées sur les secteurs traités comme l'Orchis pourpre ou l'Ophrys mouche mais également le Spiranthe d'automne dont les fleurs blanchâtres s'ouvrent en spirale le long de la tige et dégagent une odeur de vanille !

STOP !
Plusieurs espèces d'orchidées
sont protégées.
Ne les cueillez pas.

Et la suite ? La commune doit maintenant entretenir régulièrement la végétation : c'est indispensable pour que le milieu reste « ouvert » (végétation rase) ! Pour cela un nouveau Contrat Natura 2000 d'entretien sera envisagé.



**Chantier de restauration par une équipe d'insertion
(cliché Laurence Caud – LPO, 2013)**



**Coteau des Chaudrolles après restauration
(cliché Laurence Caud – LPO, 2014)**



**Spiranthe d'automne, témoin d'une restauration
efficace (cliché Laurence Caud – LPO, 2014)**